

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-015

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CEREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Vote des taux des taxes locales

Depuis 2018 la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales s'est traduite pour les communes par une perte de ressources qui a été compensée à l'euro prêt par un transfert à leur profit de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Le taux de la taxe d'habitation était figé depuis 2018. A partir de 2023, la taxe d'habitation sur les résidences principales est totalement supprimée, les communes votent à nouveau ce taux pour les résidences secondaires uniquement.

Mme le Maire précise que, depuis la création de la commune nouvelle en 2016, les taux d'imposition des communes déléguées sont lissés afin d'obtenir des taux communs pour les 3 communes en 2028.

Mme Le Maire rappelle également qu'en 2017, il a été décidé en Communauté de Communes d'appliquer sur le territoire la Fiscalité Professionnelle Unique. En conséquence, la commune ne fixe plus le taux de la CFE. Toutefois, la CDC versera une compensation à la commune.

Mme le Maire rappelle qu'il est compliqué de baisser un taux car la répercussion se fait sur tous les taux et a également un impact sur la fiscalité de la CDC.

Mme le Maire précise que les bases d'imposition ont augmenté car elles suivent l'inflation.

Mme Le Maire propose d'appliquer les taux suivants :

Taxe d'habitation : 8.64 %

Taxe Foncier Bâti : 39.67 %

Taxe Foncier non bâti : 13.22 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les taux des taxes locales sus mentionnées.

Charge Mme le Maire de signer tous les documents concernant ces taux.

Christelle RADENAC, Maire



Nathalie BERTU, secrétaire de séance

Transmis à la Préfecture le :

Délibération mise en ligne le :

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-015-DE
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

Département de l'Orne – Arrondissement de Mortagne au Perche
Commune de Sablons sur Huisne
Extrait du registre des délibérations

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-016

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CEREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Vote du budget primitif 2025 du budget principal de la commune

Mme le Maire présente le budget de la Commune de Sablons sur Huisne, section par section.

Elle rappelle sa délibération n° 2023-020 concernant la fongibilité des crédits. Elle autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 143 820.46	3 143 820.46
Section d'investissement	3 309 498.73	3 309 498.73
Total	6 453 319.19	6 453 319.19

Vu le projet de budget primitif,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le conseil municipal,

Approuve le budget primitif 2025 arrêté comme susmentionné.

- Au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Christelle RADENAC, Maire

Nathalie BERTU, secrétaire de séance



Transmis à la Préfecture
Délibération mise en ligne le :

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-016-BF
Date de télétransmission : 19/04/2025
Date de réception préfecture : 19/04/2025

Mise en ligne le 02 mai 2025

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-017

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CEREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Vote du budget primitif 2025 du service assainissement

Mme Le Maire rappelle que les services assainissement de Condé sur Huisne et Coulonges les Sablons étaient gérés en régie, c'est-à-dire en direct par la Commune jusqu'au 31 décembre 2017. Depuis le 1^{er} janvier 2018, suite au transfert du service eau potable au SIAEP de Nocé qui a confié la gestion des réseaux à VEOLIA, il a été décidé de signer une convention avec cette société qui réalisera la facturation assainissement.

Le service d'assainissement de Condeau était déjà géré en prestations de service avec Véolia. C'est maintenant l'ensemble de la commune de Sablons sur Huisne qui est gérée de la même façon.

Mme le Maire précise également que les tarifs d'assainissement sont à présent harmonisés au sein de la commune.

Mme Le Maire présente le budget du service assainissement.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	289 329.58	289 329.58
Section d'investissement	165 246.00	203 494.14
Total	454 575.58	492 823.72

Vu le projet de budget primitif,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le conseil municipal,

Approuve le budget primitif 2025 arrêté comme susmentionné.

- Au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Christelle RADENAC, Maire



Nathalie BERTU, secrétaire de séance

Transmis à la Préfecture le :
Délibération mise en ligne le :

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-017-BF
Date de télétransmission : 19/04/2025
Date de réception préfecture : 19/04/2025

Mise en ligne le 02 mai 2025

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-018

En exercice : 21

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CEREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Affectation du résultat budget commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme RADENAC,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2024 de la commune de Sablons sur Huisne, le 07 mars 2025,

Constatant que les comptes administratifs font apparaître :

- un excédent d'exploitation de : **2 452 472.37 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

A l'unanimité,

Que cet excédent sera affecté pour **1 130 252.46 €** en résultat reporté (002) et pour **1 322 219.91 €** (au 1068).

Fait et délibéré, les mois, jours et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Christelle RADENAC, Maire



Nathalie BERTU, secrétaire de séance

Transmis à la Préfecture le :

Délibération mise en ligne le :

Département de l'Orne – Arrondissement de Mortagne au Perche
Commune de Sablons sur Huisne
Extrait du registre des délibérations

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-019

En exercice : 21

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CEREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Affectation du résultat budget Assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme RADENAC,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2024 du service assainissement de Sablons sur Huisne, le 07 mars 2025,

Constatant que les comptes administratifs font apparaître :

- un excédent d'exploitation de : **144 269.58 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

A l'unanimité,

Que cet excédent sera affecté pour **144 269.58 €** en résultat reporté (002).

Fait et délibéré, les mois, jours et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Christelle RADENAC, Maire



Nathalie BERTU, secrétaire de séance

Transmis à la Préfecture le :

Délibération mise en ligne le :

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-017-BF
Date de télétransmission : 19/04/2025
Date de réception préfecture : 19/04/2025

Mise en ligne le 02 mai 2025

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-020

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CEREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Adressage validation des voies

Vu les articles L.2121-29, L.2212-1, L.2212-2, L.2121-30 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.321-4 du Code des relations entre le public et l'administration,

Vu le décret n°2023-767 du 11 août 2023

Vu la délibération du Conseil municipal N° 2020-099 en date du 1^{er} octobre 2020 validant le principe de procéder à la dénomination des voies, au numérotage des adresses de la commune, et autorisant l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre,

Il est de la compétence du Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies publiques et aux voies privées ouvertes à la circulation. Concernant les voies privées fermées à la circulation, qui, en raison des adresses qu'elles desservent, pourraient être nommées, la décision revient aux propriétaires, en concertation avec la commune.

Les adresses sont utilisées pour de nombreux usages (livraisons, abonnement fibre, intervention des secours...) qui supposent qu'elles puissent être clairement identifiées. Les voies auxquelles sont rattachées les adresses sont nommées telles que décrites dans le tableau ci-dessous et leurs parcours définis dans les plans annexés à la présente délibération.

Pour répondre à l'ensemble des usages mentionnés ci-dessous, la commune a **élaboré un plan d'adressage en nommant des voies, y compris des voies privées.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide la création des voies avec les dénominations suivantes : voir liste annexée
- Des plans détaillés de chaque voie sont consultables en mairie
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Cette délibération remplace et annule la (les) délibération(s) antérieure(s) relatives aux noms des voies

Christelle RADENAC, Maire

Nathalie BERTU, secrétaire de séance

Transmis à la Préfecture le :
Délibération mise en ligne le :



Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-020-DE
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception préfecture : 29/04/2025

Liste des voies - Sablons-sur-Huisne

Rue du 8 mai 1945
Rue de l' Abbé Liard
Square Abbé Pierre Deshayes
Impasse des Abeilles
Route de l' Ambulance
Impasse d' Amilly
Route de l' Anthésière
Route des Arcis
Route de l' Aulnay
Chemin de la Baignade
Impasse du Bailli
Chemin du Ball Trap
Chemin de la Barbetière
Chemin de la Basse Roche
Impasse de Baugny
Impasse de Beauvais
Route de Belle Arrivée
Rue de Bellevue
Route de la Bidenière
Route du Bocage
Chemin du Bois de la Fourche
Impasse du Bois Valet
Chemin de Bonniseau
Chemin de la Borde
Route de la Borne Royale
Rue Boudet Binet
Impasse du Bourg
Chemin de la Boustière
Route de la Branchardière
Résidence du Breuil
Impasse de Brezol
Route de Brolles
Route du Brouillard
Rue de la Bruyère
Impasse de Bueil
Route du Buisson
Route de la Carpillonnerie
Route du Carrefour
Impasse de la Carrière
Promenade Castle Cary
Rue Célestin Gallerand
Impasse des Céréaliers
Impasse Chanteloup
Allée de la Chapelle
Impasse de la Chardronnière
Impasse de la Charloterie
Route de la Chassegaise
Rue du Château
Route du Château d'Eau
Route du Chêne
Chemin du Chêne Creux
Impasse de la Chouette
Allée du Cimetière
Résidence Cirou
Rue Clément Courteil
Route des Closeaux
Route de la Corbionne
Impasse du Cormier
Route du Coteau
Route de la Cour au Doux
Route de la Cour au Loup
Chemin de la Cour Cordier
Chemin de la Cour Ozier
Cour des Couturières
Rue des Croissants
Route de la Croix
Route de Devine
Route des Diligences
Rue des Écoles
Place des Écoliers
Ruelle des Émassettes
Chemin de l' Enfer
placette des Ericis
Chemin des Escargots
Route de l' Etardière
Chemin de l' Etre
Route de l' Être Germond
placette Fardouet
Route de Faussalard
Impasse de la Ferme
Impasse de la Ferrandière
Route de la Filandrière
Route de la Fontaine
Impasse de la Fontaine Borde
Rue de la Forêt
Rue Fortuné Fardouet
Chemin de la Foucaudière
Impasse de la Foulardière
Lotissement de la Fourche
Route du Fouteau
Impasse François Brunet
Impasse de la Galaisière
Cour du Garage
Rue de la Gare
Route de la Gaudinière
Place du Général de Gaulle
Impasse Germaine Guerry
Chemin de Gersant
Impasse de la Glorière
Chemin du Goulet
Chemin du Grand Boulay
Chemin du Grand Rondeau
Grande Cour
Chemin des Granges
Chemin de la Grattepaillère
Impasse Greimas
Chemin de Grillant
Impasse les Grois
Cour du Gros Frêne
Chemin de la Grouas
Impasse de la Guépinerie
Rue Gustave Le Corre
Route de la Haie Morin
Impasse du Haut d'Huit
Route du Haut Plessis
Impasse de la Haute
Bretonnière
Chemin de la Haye
Rue Henri Vavasseur
Chemin de la Herpinière
Impasse des Hironnelles
Chemin de l' Hôtel Moreau
Chemin de la Houppa
Impasse de Huet
Chemin de l' Huisne
Chemin de la Hunauderie
Chemin de la Hunaudière
Route de la Hurie
Rue Jean Pelletier
Route de Jobé
Route de la Jolivetière
Route des Laboureurs
Route de la Liberté
Chemin des Lices
Route du Lieutenant Jacobs
Rue des Lilas
Place Lorrain Cruse
Impasse des Lys
Rue Madeleine Bigot
Rue de la Mairie
Impasse de la Maison Neuve
Rue du Manoir
Impasse de la Mare
Rue du Maréchal Leclerc
Rue des Marettes
Rue Marie Curie
Rue Marie Harel
Impasse du Marronnier
Route de la Masure
Chemin de la Maufaise
Chemin de Maurepas
Place Maurice Goudet
Route Maxime Laguerre
Impasse de la Mayennerie
Impasse de la Melletière
Impasse de la Mercerie
Impasse des Mésanges
Rue Michel Meillant
Rue de la Minetière
Chemin de la Morisière
Impasse de la Motte Castrale
Chemin de la Mouillère
Route du Moulin de Villeray
Rue du Moulin Pley
Cour des Musiciens

Rue du Musset
Rue Neuve
Impasse des Noisetiers
Cour des Noyers
Rue Octave Mirbeau
Impasse des Oiseaux
Chemin du Panorama
Chemin de la Papotière
Rue Paul Pelleray
Chemin de la Pépinière
Rue du Perche
Route des Percherons
Route des Perriers
Impasse du Petit Val
Rue du Philosophe Alain
Rue Pierre Boucher
Chemin de la Piffelière
Chemin de la Pinthière
Route de la Pitougère
Route du Plateau
Impasse du Plessis
Rue du Pont de l'Huisne

Chemin de la Poulinière
Cour de la Prairie
Route des Prés
Chemin des Prés de Ré
Place du Puits
Route des Quatre Vents
Impasse de la Queutière
Chemin de Radray
Chemin des Randonneurs
Route de la Ribaille
Chemin des Rieux
Chemin de Rivray
Route du Ronceray
Route de la Rose
Rue des Rosiers
Route de la Roudière
Chemin Rouge
Chemin du Ruisseau
Impasse de la Sablière
Impasse du Sabot
Rue du Sabotier
Cour Sainte Barbe

Impasse du Saule Pleureur
Chemin de la Sauvagère
Route des Seigneurs d'Aligre
Route des Serres
Route du Silo
Chemin des Souches
Chemin de la Source Sainte
Catherine
Route des Tertres
Chemin des Touches
Impasse du Tremblay
Rue de la Vallée
Route de la Vaslinière
Route des Venelles
Rue des Vergers
Route de la Vieille Auberge
Cour du Vieux Puits
Chemin de la Vigne
Chemin de la Vivée
Impasse de la Voie Ferrée

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-021

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CERREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Adressage validation des lieux dits (DDFIP)

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-28, L.2121-29 et L.2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.321-4 du Code des relations entre le public et l'administration

Vu le décret n°2023-767 du 11 août 2023

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2020-099 en date du 01/10/2020 validant le principe de procéder à la dénomination des voies, au numérotage des immeubles de la commune, et autorisant l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2025-020 en date du 10/04/2025 décidant la dénomination des voies de la commune

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures propres à assurer la commodité de la circulation et que l'apposition de plaques indicatives du nom des rues et places publiques s'inscrit au nombre de ces mesures,

Il est rappelé aux membres du Conseil la délibération n° 2025-020 en date du 10 avril 2025 approuvant la dénomination des voies.

Lors de l'élaboration de son plan d'adressage, la commune s'est aperçue que le périmètre de certains des lieux-dits identifiés par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) est erroné. Ainsi, elle rattache **certaines parcelles (et donc adresses) à des lieux-dits qui sont différents de ceux connus par la commune.** Par ailleurs, elle s'est aperçue que certains noms de lieux-dits, bien que le périmètre soit correct sont mal orthographiés.

La DDFIP accepte de corriger les noms des lieux-dits dans sa base de données à condition que la commune **prenne une délibération précisant pour chaque parcelle sur laquelle se trouve une adresse :**

- Le nom du lieu-dit tel qu'il est identifié par la DDFIP
- le nom du lieu auquel la commune estime que l'adresse appartient.
- La parcelle sur laquelle se situe l'adresse (numéro parcelle et section)

Par exemple pour la parcelle 1160000C0184 sur laquelle est positionnée l'adresse 3 route de l'Ambulance, la DDFIP lui rattache le lieu-dit La Roulandière alors que pour la commune, cette adresse parcelle doit être rattaché au lieu-dit Le Jarrier"

Voici les parcelles concernées comportant le nom du lieu-dit tel qu'il est identifié par la DDFIP, le nom du lieu-dit tel qu'il est identifié par la commune, la référence cadastrale de la parcelle : Voir liste ci-annexée.

Christelle RADENAC, Maire

Nathalie BERTU, secrétaire de séance



Transmis à la Préfecture le :
Délibération mise en ligne le :

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-021-DE
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception préfecture : 29/04/2025

Numéro Voie	Suffixe	Type Voie	Préfixe voie	Nom Voie	Nom du lieu-dit auquel la DDFIP rattache l'adresse	auquel la commune souhaite que l'adresse soit rattachée	Complément Adresse	Référence cadastrale (parcelle)
2	TER					Le Bout du Bois		116125Z00048
2	BIS					Le Bout du Bois		116125Z00046
18	BIS					Le Bout du Bois		116125ZA0064
21						Le Bout du Bois		116125ZA0102
3		Route	de l'	Ambulance	LA ROULANDIERE	Le Jarrier		1160000C0184
4		Route	de l'	Ambulance	LA FONTAINE BORDE	La Roulandière		1160000F0304
6		Route	de l'	Ambulance	LA FONTAINE BORDE	La Roulandière		1160000F0284
8		Route	de l'	Ambulance	LA FONTAINE BORDE	La Roulandière		1160000F0287
1		Route	des	Arcis	LES PETITS ARCIS	Les Arcis		1160000F0295
3		Route	des	Arcis	LES PETITS ARCIS	Les Arcis		1160000F0293
8		Route	des	Arcis	LA TUILERIE CONDE/HUISNE	La Tuilerie		1160000D0023
7		Route	de l'	Aulnay	LE BAS DUJ	Le Bas d'Huit		1160000B0298
2		Chemin	de la	Baignade	GRILLANT	Le Moulin Grillant		116115ZD0004
2		Impasse	de	Baugny	LE GRAND BAUGNI	Baugny		1160000F0290
1		Chemin	du	Bois de la Fourche	BOIS DE LA FOURCHE	Le Bois de la Fourche		1161250G0119
4		Chemin	du	Bois de la Fourche	BOIS DE LA FOURCHE	Le Bois de la Fourche		1161250G0166
1		Impasse	du	Bois Valet	LE BOIS VALLET	Le Bois Valet		116115ZB0011
1		Chemin	de	Bonniseau	LA FONTAINE CONDE/HUISNE	La Fontaine		1160000C0286
3		Chemin	de	Bonniseau	LA FONTAINE CONDE/HUISNE	La Fontaine		1160000C0285
5		Route	de la	Borne Royale	LA GALAIZIERE	La Galaisière		1160000E0074
7		Route	de la	Borne Royale	LA GALAIZIERE	La Galaisière		1160000E0074
1		Chemin	de la	Boustière	LA PETITE BOUSTIERE	La Boustière		116125ZA0105
2		Chemin	de la	Boustière	Boustière	La Boustière		116125ZB0081

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-021-DE
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception préfecture : 29/04/2025

4	Chemin	de la	Boustière	LA GRANDE BOUSTIERE	La Boustière	116125ZB0089
1	Route	de	Brolles	LA GROIS	Les Grois	116115ZC0009
3	Route	de	Brolles	LA PETITE MAUFAISE	La Maufaise	116115ZC0003
7	Route	de	Brolles	BREZOL	Brolles	116115ZL0010
9	Route	de	Brolles	BREZOL	Brolles	116115ZL0010
11	Route	de	Brolles	BREZOL	Brolles	116115ZL0010
13	Route	de	Brolles	BREZOL	Brolles	116115ZL0010
1	Route	du	Brouillard	LA BOUVRIE	La Bouverie	1160000B0238
2	Route	du	Brouillard	LE BROUILLARD CONDE/HUISNE	Le Brouillard	1160000C0243
4	Route	du	Brouillard	LE BROUILLARD CONDE/HUISNE	Le Brouillard	1160000C0012
6	Route	du	Brouillard	LE BROUILLARD CONDE/HUISNE	Le Brouillard	1160000C0014
7	Route	du	Brouillard	LE BROUILLARD CONDE/HUISNE	Le Brouillard	1160000C0011
9	Route	du	Brouillard	LE BROUILLARD CONDE/HUISNE	Le Brouillard	1160000C0009
11	Route	du	Brouillard	LE BROUILLARD CONDE/HUISNE	Le Brouillard	1160000C0008
1	Impasse	de la	Carrière	LES FEUX DENIS	Les Feux de Denis	116125ZP0048
2	Promenade		Castle Cary		La Ballastière	116000AB0470
2	Impasse	de la	Chardronnière	LA CHARDRONNIERE	La Chardronnière	1161250E0056
4	Rue	du	Château	LA GRANGE D'ASSE	La Grange d'Assé	116115ZB0047
6	Rue	du	Château	LA GRANGE D'ASSE	La Grange d'Assé	116115ZB0048
1	Route	des	Closeaux	LE BOUSSAGE	Le Bouchage	116000ZA0040
1	Route	des	Closeaux	LE BOUSSAGE	Le Bouchage	116000ZA0035
1	Route	des	Closeaux	LE BOUSSAGE	Le Bouchage	116000ZA0050
2	Route	de la	Cour au Doux	L'ETRE	Le Cormier	116115ZC0092
1	placette	des	Ercis	AMILLY	Les Ercis	116115ZK0008

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-021-DE
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception en préfecture : 29/04/2025

1	Route	de l'	Être Germond	L'HETRE GERMOND	L'Être Germond	1160000C0051
2	Route	de l'	Être Germond		L'Être Germond	1160000C0345
5	Route	de l'	Être Germond	VIVEE	La Vivée	116125ZK0036
8	Route	de l'	Être Germond		La Fourche	1161250H0157
1	Impasse	de la	Ferrandière	LA PETITE FERANDIERE	La Petite Ferrandière	116125ZE0069
9	Route	de la	Filandrière	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0019
11	Route	de la	Filandrière	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0018
13	Route	de la	Filandrière	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0018
5	Route	de la	Fontaine	LA FONTAINE CONDEAU	La Fontaine	116115ZD0038
7	Lotissement	de la	Fourche		La Fourche	1161250H0149
2	Route	du	Fouteau	LES SOUCHES	Le Fouteau	1160000F0150
4	Route	du	Fouteau	LES SOUCHES	Le Fouteau	1160000F0253
1	Impasse	de la	Galaisière	LA GALAIZIERE	La Galaisière	1160000E0099
2	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0045
3	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0009
5	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0010
7	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0011
9	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0012
11	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0013
1	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0014
1	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0017
1	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0016
1	Chemin	du	Goulet	LE GOULET LE GOULET	Le Goulet	116115ZI0015
1	Chemin	du	Grand Boulay		Le Grand Boulay	116125ZH0039
1	Chemin	des	Granges	LES GRANGES	Le Haut Rivray	1160000B0117
1	Chemin	de	Grillant	LE PLESSIS	Grillant	116115ZD0008
2	Chemin	de la	Grouas	LE JARRIER	La Grouas des Mares	1160000F0297

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-021-DE
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de dépôt en préfecture : 29/04/2025

4	Chemin	de la	Grouas	LES MARES	Les Mares	1160000F0312
3	Impasse	de la	Guépinerie	LE CHAMP DE LA GRANGE	La Guépinerie	1160000F0362
5	Impasse	de la	Guépinerie	LA COUR AU LOUP	La Guépinerie	1160000F0211
7	Impasse	de la	Guépinerie	LA COUR AU LOUP	La Guépinerie	1160000F0212
1	Route	de la	Haie Morin	LA GRANDE FERANDIERE	La Ferrandière	116125ZE0017
2	Route	de la	Haie Morin	LES SABLONS COULONGES	La Ferrandière	116125ZE0080
4	Route	de la	Haie Morin	LA FERANDIERE	La Ferrandière	116125ZE0071
6	Route	de la	Haie Morin	LA HAIE MORIN	La Grattepaillère	116125ZC0021
7	Route	de la	Haie Morin	LA HAIE MORIN	La Grattepaillère	116125ZC0016
8	Route	de la	Haie Morin	LA HAIE MORIN	La Grattepaillère	116125ZC0019
1	Impasse	du	Haut d'Huit	LE HAUT DUI	Le Haut d'Huit	1160000B0240
3	Impasse	du	Haut d'Huit	LE HAUT DUI	Le Haut d'Huit	1160000B0296
1	Route	du	Haut Plessis	LE BOURG NORD	L'Épine	1161250L0357
4	Route	du	Haut Plessis	BOIS DE JOBE	Le Bois de Jobé	1161250B0025
1	Route	de la	Hurie	LA BRULARDIERE NORD	La Brulardière	116125ZH0059
2	Route	de la	Hurie	LA BRULARDIERE SUD	La Butte Blanche	116125ZH0064
3	Route	de la	Hurie	LA BRULARDIERE NORD	La Brulardière	116125ZH0063
4	Route	de la	Hurie	LA BRULARDIERE SUD	La Butte Blanche	116125ZH0069
5	Route	de la	Hurie	LA BRULARDIERE NORD	La Brulardière	116125ZH0055
1	Route	de	Jobé	BOIS DE JOBE	Le Bois de Jobé	1161250B0179
3	Route	de la	Jolivetière	LA PETITE MAUFAISE	La Jolivetière	116115ZL0026
5	Route	de la	Jolivetière	LA PETITE MAUFAISE	La Maufaise	116115ZL0016
2	Route	des	Laboureurs	LES MARES	Les Petites Mares	1160000F0271
4	Route	du	Lieutenant Jacobs	LES PIECES DE LA ROCHE	La Haute Roche	1160000H0118
6	Route	du	Lieutenant Jacobs	LES PIECES DE LA ROCHE	La Haute Roche	1160000H0113
8	Route	du	Lieutenant Jacobs	LA ROCHE	La Haute Roche	1160000A0205
10	Route	du	Lieutenant Jacobs	LA ROCHE	La Haute Roche	1160000A0206
2	Impasse	de la	Maison Neuve	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0244
4	Impasse	de la	Maison Neuve	LA MAIS NEUVE CONDE/HUISNE	Le Bas Rivray	1160000B0150
3	Rue	du	Maréchal Leclerc	LES PIECES DE LA CROIX	La Grenouille	1160000H0131
1	Route	de la	Masure	LA BRULARDIERE SUD	La Brulardière	116125ZH0066
1	Impasse	de la	Motte Castrale	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0306

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-021-DF
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception en préfecture : 29/04/2025

2	Impasse	de la	Motte Castrale	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0241
3	Impasse	de la	Motte Castrale	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0306
2	Route	du	Moulin de Villery	LA GRANDE D'ASSE	Villery	116115ZB0040
4	Route	du	Moulin de Villery	CHATEAU DE VILLERAY	Villery	116115ZB0041
6	Route	du	Moulin de Villery	LA GRANDE D'ASSE	Villery	116115ZB0041
8	Route	du	Moulin de Villery	LA GRANDE D'ASSE	Villery	116115ZB0041
10	Route	du	Moulin de Villery	LA GRANDE D'ASSE	Villery	116115ZB0041
12	Route	du	Moulin de Villery	CHATEAU DE VILLERAY	Villery (Château)	116115ZB0041
14	Route	du	Moulin de Villery	CHATEAU DE VILLERAY	Villery	116115ZB0041
2	Chemin	du	Panorama	LA ROCHE	La Haute Roche	1160000A0368
1	Chemin	de la	Pépinière	LA PETITE PEPINIERE	La Pépinière	1161250G0162
2	Chemin	de la	Pépinière	LA GRANDE PEPINIERE	La Pépinière	1161250G0057
3	Chemin	de la	Pépinière	LA PETITE PEPINIERE	La Pépinière	1161250G0159
4	Chemin	de la	Pépinière	LA GRANDE PEPINIERE	La Pépinière	1161250G0154
6	Chemin	de la	Pépinière	LA GRANDE PEPINIERE	La Pépinière	1161250G0154
2	Route	des	Perriers	LA FERANDIERE	La Ferrandière	116125ZE0024
4	Chemin	de la	Piffelière	BEAUVAIS	La Piffelière	1160000H0148
2	Route	du	Plateau	LA SEUX	Lasseux	116125ZO0039
9	Route	du	Plateau	LA CRAPOTERIE	Le Haut Plessis	116125ZA0100
4	Route	des	Quatre Vents	LES 4 VENTS	Les Quatre Vents	1160000H0038
1	Chemin	de	Radray	RADRAY-SUD	Radray	116115ZE0123
2	Chemin	de	Radray	RADRAY-NORD	Radray	116115ZD0016
4	Chemin	de	Radray	RADRAY-NORD	Radray	116115ZD0017
1	Chemin	de	Rivray	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0237
2	Chemin	de	Rivray	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0048
3	Chemin	de	Rivray	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0242
5	Chemin	de	Rivray	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0062
7	Chemin	de	Rivray	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0292
9	Chemin	de	Rivray	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0066
1	Chemin	de	Rivray	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0162
1	Chemin	de	Rivray	RIVRAY	Le Haut Rivray	1160000B0256
2	Route	de la	Rose	LA FOUCAUDIÈRE	La Chaussée	1160000A0272
3	Route	de la	Roudière		Les Bordes	116125ZL0057

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-021-DE
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception en préfecture : 29/04/2025

1	Impasse	de la	Sablère	LES SABLONS CONDE/HUISNE	Les Sablons	1160000A0102
2	Impasse	de la	Sablère	LES SABLONS CONDE/HUISNE	Les Sablons	1160000A0106
4	Impasse	de la	Sablère	LES SABLONS CONDE/HUISNE	Les Sablons	1160000A0374
1	Route	des	Seigneurs d'Aligre	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0160
2	Route	des	Seigneurs d'Aligre	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0012
3	Route	des	Seigneurs d'Aligre	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0166
4	Route	des	Seigneurs d'Aligre	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0149
5	Route	des	Seigneurs d'Aligre	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0167
6	Route	des	Seigneurs d'Aligre	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0034
2	Route	des	Serres	LA BRULARDIERE NORD	La Brulardière	116125ZH0058
4	Route	des	Serres	LA RINSANDIERE	La Rinsandière	1161250E0216
7	Route	des	Serres	LES PRES DE RE	La Butte Blanche	116125ZB0040
10	Route	des	Serres	LA HAIE MORIN LA HAIE MORIN	La Haie Morin	116125ZC0074
1	Chemin	de la	Source Sainte Catherine	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0017
2	Chemin	de la	Source Sainte Catherine	RIVRAY	Le Bas Rivray	1160000B0159
5	Route	de la	Vieille Auberge	VIEILLE AUBERGE DE LA FOUR	Vieille Auberge de la Fourche	1161250G0100
14	Route	de la	Vieille Auberge	VIVEE	La Vivée	1161250H0021
16	Route	de la	Vieille Auberge	VIVEE	La Vivée	1161250H0160
1	Cour	du	Vieux Puits		CC de la Minetière	116115AA0051
2	Cour	du	Vieux Puits		CC de la Minetière	116115AA0053
4	Cour	du	Vieux Puits		CC de la Minetière	116115AA0055
6	Cour	du	Vieux Puits		CC de la Minetière	116115AA0057
9	Cour	du	Vieux Puits		CC de la Minetière	116115AA0046
1	Chemin	de la	Vivée	VIVEE	La Vivée	1161250H0019
3	Chemin	de la	Vivée	VIVEE	La Vivée	1161250H0025

Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-021-DE
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception préfecture : 29/04/2025

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-022

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CEREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Etude des devis pour la mise en place des panneaux d'adressage

Mme le Maire laisse la parole à M. Marchand, adjoint en charge de l'adressage.

Plusieurs devis ont été demandés pour l'acquisition des panneaux (plaques et numéros de rue).

Société SIGNATURE : 63 423.07 € HT soit 76 107.68 €

Société SIGNAUX GIROD : 46 847.23 € HT soit 56 215.68 € TTC

Société KELIAS : 46 211.46 € HT soit 55 453.75 € TTC

La société Signaux Girod a chiffré le nombre maximum de poteaux, mais certains déjà existant seront réutilisés. Le prix à payer sera donc inférieur au chiffrage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Valide le devis de la société Signaux Girod, mieux disant pour un montant de 46 211.46 € HT soit 55 453.75 € TTC.

Charge Mme le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025, opération 73.

Christelle RADENAC, Maire

Nathalie BERTU, secrétaire de séance



Transmis à la Préfecture le :
Délibération mise en ligne le :

Délibération du Conseil Municipal N° 2025-023

En exercice : 21

Présents : 16

Absents représentés : 4

Absents : 1

Date de la convocation : 05 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Sablons sur Huisne, sous la présidence de : Madame RADENAC

Présents : M. Mmes RADENAC, BERMOND, BERTU, CHARTIER, CHAVIGNY, CHEVALIER, DAVID, DENIS, FETIVEAU, JOUBERT, LEFRANCOIS, MARCHAND, MESNIL, ROUSSEAU, VANNIER, VASSARD

Absents représentés : Mme CEREJO pouvoir à Mme ROUSSEAU, Mme De CAFFARELLI pouvoir à Mme RADENAC, Mme GIRARD-PRAET pouvoir à Mme VANNIER, M. SENECHAL pouvoir à M. MARCHAND.

Absente : Mme SIMON

Secrétaire de séance : Mme BERTU

Objet : Convention SPA concernant les chats errants

Mme le Maire rappelle le partenariat entre la mairie et la SPA concernant la gestion des chats errants. Depuis 2021, cette gestion des chats errants a réduit considérablement le nombre de plaintes en mairie. La SPA propose de renouveler la convention qui propose un service de capture et de stérilisation des chats. Ils sont ensuite redéposés sur le lieu de capture.

Le coût de ce service est de **55 euros** par chat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Valide le projet de convention avec la SPA pour les chats errants pour l'année 2025 et les suivantes.

Charge Mme le Maire de signer cette convention avec la SPA.

Les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets 2025 et suivants.

Christelle RADENAC, Maire

Nathalie BERTU, secrétaire de séance

Transmis à la Préfecture le :
Délibération mise en ligne le :



Accusé de réception en préfecture
061-200053965-20250411-D2025-023-DE
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception préfecture : 29/04/2025